



**DELIBERATION
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DES
COMMUNES DU CENTRE-OUEST**

**Séance du 29/02/2020
2^{ème} convocation**

Extrait n°65

Nombre

De conseillers en exercice : 38

De Présents : 11

De Votants : 11

Abstention : 0

Objet : Protocoles d'engagements pour la politique de la ville

Le quorum n'ayant pas été atteint le mardi 25 février 2020, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances le 29 février 2020 à 8 heures, sous la présidence de M ANTOYISSA Zainoudine. Réuni en 2^{ème} lecture, il a pu valablement délibéré sans condition de quorum.

Date de la convocation : le 25 février 2020

Présents :

ANTOYISSA Zainoudine, MADI Said, SAID Moinécha, YOUSOUFFOU Soulaïmana, MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, HOULAME ép Ahmed Aida, ATTOUMANI Harouna, MADI ASSANI Binti, HAROUNA Zaidani, ABDOU Mikidachi, HAIDAR Mohamed El Amine

Absents :

ALI-MALLOU Assani, MAHAMOUDOU Laouia, KAMARDINE Mansour, MAHADI Salima, AHMED Fatima, DOUKAINI Kamaria Ben, SAINDOU Dhoirifia, CHANFI Dahabia, MASSIALA Sadanati, ABDOU COLO Nassuhati, MVOULANA Chakila Ali Laila, ALI Fatima, ABDOU-MADI Sandati, ATTOUMANI Issoufi, MATTOIR Abdullah, MROIVILI Amina Moilim, SAID Mohamed Barrabé, , MROIVILI Mohamed Moindjié, IBRAHIM SAID Maanrifa, AHMED-

COMBO Ali, , HAMADA Dhalane Patrick, ABDALLAH Said, , HAMIDOU Mohamed Ali, Anchya BAMANA, MIKIDADI Madihali, BACAR Inchatli Soilihi,

A été nommé secrétaire de séance : **Monsieur Madi Said**

Dans le cadre du plan de mobilisation nationale pour les habitants des quartiers du 18 juillet 2018, les contrats de ville signés en 2015 ont été prolongés jusqu'en 2022. Pour ce faire, un « protocole d'engagements réciproques » doit être ajouté au contrat suite à une renégociation sur la base des évaluations à mi-parcours effectués en 2018. La démarche se veut plus efficace dans la conduite de la politique de la ville en recentrant les programmations sur les actions innovantes et structurantes, en lien avec les enjeux prioritaires : accès aux droits, lutte contre l'illettrisme, lutte contre les phénomènes de violence, développement des actions socio-éducatives, insertion par l'activité économique. Elle permettra de consolider l'appui aux collectivités locales par une meilleure mobilisation et coordination des financements du droit commun au profit des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Après plusieurs mois de travail sur l'élaboration des protocoles des communes du Centre-Ouest, en lien avec la Délégation Politique de la Ville de la Préfecture de Mayotte, les exécutifs des communes de Sada, Chiconi, Ouangani, Tsingoni et de Mtsangamouji et le Président de la 3CO ont été invité le 17 janvier 2020 par M. le Préfet de Mayotte à la Préfecture pour signer les différents protocoles d'engagements réciproques.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

D'autoriser le Président à signer les différents protocoles d'engagements pour la politique de la ville dans les communes membres de la 3CO.

Ainsi fait et délibéré, tous les membres ont signé sur le registre.

Fait à Tsingoni, le 02 mars 2020

Le président de la 3CO

